



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 22 FEVRIER 2022 – 20 HEURES**

Le vingt-deux février deux mille vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Dingy-en-Vuache, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Éric ROSAY, Maire.

Présents : Monsieur Éric ROSAY, Monsieur Marc MENEGHETTI, Monsieur Olivier RIGAL, Monsieur Olivier GRANDCHAMP, Madame Christèle PERROTIN, Madame Catherine ARGAUD, Monsieur Joël SOLER, Madame Murielle MORANDINI, Madame Patricia GRUBER, Madame Geneviève VUETAZ, Madame Stéphanie COMESTAZ, Monsieur Pierre LAUPIN.

Absents excusés : Madame Sophie TURCK, Monsieur Serge BRULER.

Secrétaire de séance : Madame Stéphanie COMESTAZ.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur Thomas LIONNET, chargé de développement auprès de la société SA-MONT-BLANC, présente à l'Assemblée un projet de création de logement aidée sur le terrain communal A 2453. Monsieur LIONNET présente sa société puis le projet qu'il a travaillé à la demande de la Commune. La Commune vendrait le terrain à un organisme de foncier solidaire qui le mettrait à disposition de la SA-MONT-BLANC pour qu'elle puisse bâtir quatre logements (deux maisons jumelées) en accession à la propriété (suivant les principes du bail réel solidaire).

Le Conseil délibèrera dans quelques mois pour retenir ou non cette proposition.

Monsieur le Maire demande si le compte rendu de la dernière séance soulève des remarques, ce n'est pas le cas. Le compte rendu est approuvé.

## **DELIBERATIONS**

- **Désignation d'un délégué auprès du SIV**

Le Syndicat Intercomunal du Vuache est administré par un Comité composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres.

Le 26 mai 2020, le Conseil municipal avait nommé Monsieur Thierry OCTAVE et Madame Christèle PERROTIN délégués titulaires et Madame Catherine ARGAUD déléguée suppléante.

La démission de Monsieur Thierry OCTAVE impose de désigner un nouveau délégué titulaire.

Madame Catherine ARGAUD se propose comme déléguée titulaire en remplacement de Monsieur Thierry OCTAVE et Monsieur Olivier RIGAL se propose comme délégué suppléant en remplacement de Madame Catherine ARGAUD

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

• **Suppression de jours de congé exceptionnels**

Le temps légal de travail des agents à temps plein des collectivités territoriales est de 1 607 heures. C'est la délibération portant « *protocole A.R.T.T. au 1/1/2002* » du Conseil municipal du 6 août 2002 qui a établi ce temps de travail pour la Commune de Dingy-en-Vuache. Cependant, cette délibération prévoyait deux jours de congés dits « *exceptionnels* ».

Ces congés ne sont plus octroyés depuis de nombreuses années, il convient toutefois de les supprimer officiellement par une nouvelle délibération.

Monsieur le Maire propose donc de supprimer les deux jours de « *congés exceptionnels* » mentionnés dans la délibération portant « *protocole A.R.T.T. au 1/1/2002* » du Conseil municipal du 6 août 2002.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

• **Désignation d'un représentant auprès de la Commission intercommunale d'accessibilité**

La Communauté de Communes du Genevois a créée, par délibération du 20 juillet 2020, un certain nombre de commissions règlementaires.

Par une délibération D2020\_40 du 4 août 2020, le Conseil municipal a nommé Monsieur Thierry OCTAVE membre de la Commission intercommunale pour l'accessibilité.

Sa démission impose de désigner un nouveau membre pour cette Commission.

Monsieur Olivier GRANDCHAMP propose sa candidature.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

• **Approbation du projet de piste cyclable Bloux -Valleiry**

Le hameau de Bloux est situé à seulement un kilomètre de Valleiry et de nombreux habitants font leurs courses ou prennent les transports en commun de ce bourg.

Par ailleurs, le haut du hameau est une zone campagnarde avec plusieurs sentiers aménagés où les valleiryens vont fréquemment se balader.

Pour l'instant, la route départementale 47 qui sépare Valleiry et Bloux n'offre aucune protection pour les usagers des modes doux car la voie est uniquement dimensionnée pour les véhicules et la vitesse n'y est pas réglementée.

La création d'une piste cyclable permettrait de sécuriser les déplacements des habitants des deux communes.

Monsieur le Maire explique aux Conseillers qu'il s'est rapproché de Monsieur Alban MAGNIN, Maire de Valleiry, afin de réfléchir ensemble à un projet.

Ce dernier pourrait être éligible à plusieurs subventions, notamment par le Département.

Une lettre a donc été adressée au Président de la Communauté de Communes du Genevois pour solliciter le classement de ce projet en axe prioritaire dans le schéma directeur cyclable de la CCG. Ce qui est la première étape avant une saisine du Département.

Monsieur le Maire suggère d'approuver le projet et de l'autoriser à signer les conventions relatives et à solliciter les subventions afférentes.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

• **Approbation d'une convention avec l'ADMR**

La Commune verse depuis plusieurs années une subvention annuelle équivalente à deux euros par habitants à l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) Viry-Vuache. Cette Association délivre un service indispensable en milieu rural.

Du fait du vieillissement de la population et de la pandémie, les demandes qui lui sont adressées sont de plus en plus nombreuses. Pourtant, l'ADMR Viry-Vuache connaît des difficultés pour recruter du personnel formé et compétent, notamment du fait de la proximité avec la Suisse, et doit donc attribuer des primes à ses agents.

Les subventions communales que perçoit l'Association lui sont essentielles. Mais, même si elles sont reconduites chaque année, elles ne lui permettent pas d'envisager son avenir financier à long terme.

L'Association a donc sollicité la Commune afin de signer une convention garantissant sur cinq ans une subvention de deux euros par habitants par an.

Monsieur le maire propose d'approuver la convention.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

• **Lancement de la procédure d'appel d'offre pour les travaux de construction d'un nouveau local technique**

Le principal projet de cette mandature est la création d'une salle multi-activité qui offrira à la fois des espaces supplémentaires pour le groupe scolaire et un lieu de convivialité à disposition des habitants.

Lors des études préparatoires, il est apparu qu'une telle salle ne pourrait être construite qu'en lieu et place du local technique actuel afin de conserver une utilisation fonctionnelle et sécurisée, en lien avec les bâtiments scolaires.

Le Conseil avait accepté, dans sa délibération D2021\_22 du 1<sup>ier</sup> juin 2021, le projet de reconstruction du local technique dont le montant estimatif des travaux avait été évalué à 380 000 €.

Le permis de construire a été accepté en janvier 2022.

Une réévaluation du montant estimatif des travaux a eu lieu en tenant compte des plans définitifs, des préconisations des études techniques et de l'augmentation du prix des matériaux. Les travaux sont désormais évalués à 572 040 € TTC.

Un appel d'offre doit maintenant avoir lieu. Le dossier de consultation des entreprises devrait être mis en ligne début mars.

Monsieur le Maire propose d'approuver ce projet et d'autoriser le lancement de l'appel d'offre.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité**

## QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS

**Présentation** du tableau du Conseil mis à jour suite à la démission de Monsieur Thierry OCTAVE.

**ONF** : Présentation des propositions de coupe associé et de la subvention pour la replantation. Le Conseil est favorable.

**Intercommunalité** : Désignation de Monsieur Éric ROSAY comme représentant auprès de la CCG pour le Comité de pilotage « mobilité ».

**Elections** : Préparation du planning de la tenue des bureaux de vote. Désignation de Monsieur Serge BRULER comme membre Commission de contrôle des listes électorales en remplacement de Monsieur Thierry OCTAVE.

**MJC** : Un questionnaire sera distribué aux adolescents de la commune car la MJC souhaite mettre en place de nouvelles activités à leur destination.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

A Dingy-en-Vuache, le 23 février 2022,

Le Maire,

Éric ROSAY

